

GARRIGUES STE EULALIE

Junin 2011

BULLETIN MUNICIPAL N014



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je voudrais vous donner quelques informations sur le budget primitif 2011 qui a été adopté au mois d'avril :

- tout d'abord, le taux des taxes communales reste inchangé ; pourtant vous constaterez peut-être des augmentations sur vos feuilles d'imposition. Nous vous donnerons d'autres informations en temps voulu.
- deux grosses dépenses ont été budgétisées :
 - 1) l'achat de 2 parcelles (représentant au total 1752 m²) sur l'aire, à Monsieur Jacques Garrisson pour un prix global de 100 000 €. Cette acquisition foncière permettra ultérieurement l'agrandissement du foyer communal.
 - 2) l'aménagement du carrefour CD 982/307 (sous le pigeonnier) afin de réduire la dangerosité du lieu et la vitesse d'entrée dans l'agglomération. Estimation très approximative : 140 000 € à notre charge, le Conseil Général subventionne environ les 50 % restant).

Vous avez pu découvrir dans la presse la carte de l'intercommunalité telle que le Préfet aimerait la voir concrétiser au 31 décembre 2011. Pour nous il propose le regroupement/fusion de la Communauté de Communes du Grand Lussan, la Communauté de Communes de l'Uzège, la Communauté de Communes du Pont du Gard et les 7 communes isolées du canton de St Chaptès, représentant au total 48 communes pour 48000 habitants.

Les conseils municipaux ont jusqu'au 5 août 2011 pour donner leur avis. A Garrigues Ste Eulalie, nous sommes favorables à ce regroupement que nous souhaitons depuis longtemps et qui préserverait la ruralité de notre territoire.

Par contre, le Préfet propose aussi la disparition de certains syndicats intercommunaux (regroupement scolaire, eau potable, électrification, déchetteries, ordures ménagères...) au profit de « super syndicats » ou de compétences prises par l'intercommunalité. Or ces syndicats de proximité donnent entière satisfaction, sans dépenses inutiles. Notre avis est beaucoup plus réservé sur cette proposition.

Souhaitons la bienvenue aux nouveaux propriétaires de la Bergerie et aux nouveaux boulangers.

Un grand merci à P'tit Seb et à Jean-Luc Buenaventures pour la mise en service du four à pain, à l'occasion de la fête de la Musique.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à toutes et à tous bons congés d'été.

Bien cordialement.

Le Maire
D. Viala

ETAT CIVIL

A notre connaissance :

NAISSANCES :

Solanne Ringot, née le 30 mars 2011 à Nîmes, fille d'Ingrid Caillet et Christophe Ringot.

Romane Martínez, née le 14 avril 2011 à Alès, fille de Laetitia Merle et Franck Martínez, petite fille d'Annie et Eric Merle.

Lila Pagés, née le 1^{er} juin 2011 à Thonon les Bains, fille d'Eva et David Pagés, petite fille de Régine Fontimp.

Tous nos vœux de santé et bonheur aux bébés.

INFORMATIONS DIVERSES

FERMETURES ESTIVALES :

Le secrétariat de la mairie de Garrigues Sainte Eulalie sera fermé le vendredi 15 juillet 2011 et du 15 au 21 août 2011 inclus.

La déchetterie de Choudeyrague sera fermée le lundi 15 août 2011, jour férié.

Pour information, le ramassage de la collecte sélective du 14 juillet, sera effectué comme d'habitude, le jeudi matin.

MISE EN PLACE DE LA NUMEROTATION :

Les agents communaux vont procéder à la pose des numéros attribués à chaque habitation.

Afin de répondre dans la mesure du possible au souhait des habitants quant à l'emplacement

de ces numéros tout en gardant une cohérence, ils procéderont de la manière suivante :

Lors d'un premier passage, ils indiqueront par une marque l'emplacement retenu et laisseront un avis dans la boîte aux lettres correspondante, le propriétaire ou locataire s'il n'est pas d'accord quant à cet emplacement retenu devra se rapprocher de la mairie.



RAPPEL DE QUELQUES REGLES DU DROIT A CONSTRUIRE :

Déclarations préalables : le délai d'instruction est de 1 mois. Vous n'avez pas le droit de commencer les travaux avant le retour de la déclaration ou du certificat de non opposition.

Permis de construire : le délai d'instruction est de 2 mois (3 mois pour le permis d'aménager).

S'il est vrai que c'est le Maire qui signe les autorisations et permis (ou les refuse), c'est après avis du Service Instructeur qui s'assure de la conformité de la demande au règlement du Plan d'Occupation des Sols de la Commune, au Règlement National d'Urbanisme et au Code de l'Urbanisme. C'est pour cela qu'il demande parfois des pièces complémentaires.

Ces délais sont intangibles, pensez-y lorsque vous envisagez des travaux, les autorisations obtenues sont valables 2 ans !

En outre, le recours des tiers peut s'exercer pendant 2 mois à partir de la date des autorisations. Ce qui porte le délai réel de commencement des travaux à 3 mois pour une déclaration et à 4 mois pour un permis de construire.

DIVAGATION DES CHIENS :

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite en tout temps.

Les propriétaires qui laissent errer leurs animaux sont invités à faire cesser cela le plus rapidement possible.

Le service de la fourrière sera appelé à intervenir en cas de non respect de la législation.

Les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par la loi

NUISANCES SONORES :

Avec le printemps, le temps du nettoyage des jardins (tonte des pelouses,.....) est revenu.

Nous vous rappelons qu'il existe une réglementation sur le bruit (arrêté préfectoral) et vous demandons de respecter le repos de vos voisins.

Cet arrêté prescrit notamment de ne pas utiliser, pour des travaux de jardinage et de bricolage, des appareils à moteur en dehors des horaires suivants :

de 8 h 30 à 19 h 30, les jours ouvrables
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis
de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

PREVENTION DES INCENDIES DE VEGETATIONS:

Débroussailler est une obligation légale.

Les terrains situés en zone urbaine doivent être débroussaillés en intégralité; en zone non urbaine le propriétaire de la construction doit assurer le débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de celle-ci et sur 10 m de part et d'autre de la voie d'accès.

Le débroussaillage consiste à réduire la densité de la végétation au sol et aérienne ce qui permet de diminuer la propagation du feu ainsi que son intensité.

L'arrêté préfectoral n°2006-131-4 du 11 mai 2006 précise les obligations de débroussaillage faites aux propriétaires ainsi que les amendes encourues en cas de non respect de ces obligations.

Le débroussaillage peut s'accompagner de brûlage dans le respect des règles et des dates indiquées dans le tableau ci-dessous.

Usage du feu par le propriétaire	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
⤵												
Brûler des végétaux coupés	Possible (*) sans déclaration	Possible (*) avec déclaration				INTERDIT			Possible (*) sans déclaration			
⤵												
Brûler des végétaux sur pied	Possible (*) avec déclaration				INTERDIT			Possible (*) avec déclaration				

(*) Sauf si vent supérieur à 20 Km/heure

TAGS:

Voilà quelques exemples de « l'expression artistique » de nos plus jeunes, (et ce depuis plusieurs mois) sur les murs de la Mairie et du Foyer.

Ces graffitis sont particulièrement disgracieux, déplaisants et très difficiles à faire disparaître. Nous aimerions que, dans un esprit plus citoyen et responsable, ces mauvaises habitudes disparaissent.

Vous pouvez peut être nous soutenir dans cette démarche.





Avec Présence 30 ménagez votre temps libre !

Les services A la Personne contribuent au mieux-être de chacun en facilitant la vie quotidienne de ceux qui ont de plus en plus besoin de déléguer certaines tâches (entretien de la maison, repassage, garde d'enfants, petits travaux de jardinage etc...)

Ouverts à l'ensemble des Gardois, sans condition de ressources, le développement rapide des services à la personne représente un enjeu territorial majeur en contribuant à la pérennisation des emplois existants dans ce secteur, tout en participant à l'amélioration de la qualité de vie de nombreuses personnes.

Depuis bientôt quarante ans, Présence 30 intervient sur l'ensemble du Département du Gard et propose une gamme étendue de services à domicile, adaptés aux besoins des plus âgés ou handicapés (courses, travaux ménagers, préparation et aide aux repas, téléassistance) mais également à ceux des jeunes actifs qui recherchent un soutien dans la vie quotidienne.

Et le CESU ? Beaucoup s'interrogent sur le Chèque Emploi Service Universel. C'est un dispositif très simple à utiliser pour embaucher et déclarer une Aide à Domicile. Mais le particulier devient employeur et doit en assurer toutes les responsabilités notamment vis-à-vis de ses obligations sociales ou de l'application de la convention collective du secteur.

Présence 30 propose plusieurs dispositifs « Simplicité et Tranquillité » afin de faciliter le recours à une Aide à Domicile sans que cela ne devienne un casse tête.

De plus les services à la personne offrent toujours la possibilité de bénéficier de 50 % de réduction d'impôts (selon la législation en vigueur, sous condition d'éligibilité) sur les sommes dépensées.

L'accès à ces services est également facilité pour les publics fragiles grâce à des dispositifs de prise en charge financière (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Ménagère, Prestation Compensatrice du Handicap, Mutuelles).

Présence 30 délivre l'ensemble de ces services sur la commune de Garrigues Ste Eulalie.

Pour une information plus complète et un accès à ces services, vous pouvez contacter Brunette Bancillon, Référent Local de l'Association sur Garrigues Ste Eulalie au 04.66.81.27.02 ou l'agence de Présence 30 - Uzès : 2 bis avenue de la Libération 30700 Uzès. Tél : 04.66.75.77.30.

LISTE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Nom	Activités	Adresse	Coordonnées
AERNOUT Lionel GARD ECOLOGIE	Nettoyage écologique sans eau de véhicules à domicile ou à l'endroit de votre choix	4 Rue des Orangers 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.19.17.52.74 E-mail : lionelaernout@yahoo.fr
ETS BERTETTO PEPINIERISTE	Plantes grimpantes et plantes à parfum.	15 Avenue de Collorgues 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 04.66.81.28.56 E-mail : ets.bertetto@laposte.net
SARL BANCILLON BTP	Bâtiment, Travaux Publics	5 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 04.66.81.20.29 Fax : 04.66.81.20.04
EURL LE BAYOU	Locations vacances	10 Impasse Pasquier 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 03 85 92 19 34 Port : 06 23 69 40 48 E-mail : gardella.claude@wanadoo.fr
ENTREPRISE BRESSAC Jean Marie	Electricité Générale	5 Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 06.16.51.64.79
BROCHE Nicolas EURL Grain de Chaux	Ravalement de façade en enduits à la chaux aérienne, petite maçonnerie, zinguerie	6 Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.18.23.07.10 E-mail : graindechaux@orange.fr
Garage BROUSSON Philippe	Mécanique Auto	14 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.29
BRUNET André Domicile Services	Entretien, espaces verts, nettoyage, aide aux personnes...	3 Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.63.85.77 Port : 06.26.55.35.90
COSTE Alain Peintures Garrigoises	Rénovation, décoration, revêtements muraux, peintures extérieures et intérieures	7 Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie	Port : 06.25.32.03.67
SARL SPBS « Mil et un Délice »	Boulangerie, Pâtisserie, Viennoiserie	2 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.52.28 Port : 06.89.73.57.19
DENEAU Céline	Location saisonnière	18 Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 04.66.62.20.39 Port : 06.03.89.04.33
ESTUBLIER Eddy ELEC +	Electricité, Climatisation, Alarme, Automatisme	5 Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél/Fax 04.66.59.40.21 Port 06.16.51.32.98
FAZAI Ayachi Carrosserie Garrigoise	Carrosserie, peinture auto	14 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.29
GALIZZI-LAUTIER Christine	Masseur kinésithérapeute	3 Avenue des Oliviers 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.07 Port 06.11.58.31.10
S.E.E. GALIZZI	Travaux Publics	11 Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.20.77
GARCIA SERVICES	Peinture, Ferronnerie, Plomberie, Petite maçonnerie	44 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.98.54 Port 06.21.83.83.53
GARCIA Sylvain	Création et entretien espaces verts	44 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 04.66.81.98.54 Port : 06.88.93.41.34
GIBERT Franck SANDALES DE L'UZEGE	Fabrication et Vente de Sandales Cuir	1 Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.22.96.76 Port 06.25.73.69.29
ENTREPRISE GIBERT Sébastien	Maçonnerie générale, Restauration	4 Rue des Tamaris 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.00.40 Port 06.71.62.87.50 E-mail : sebastien.gibert4@wanadoo.fr

<i>Nom</i>	Activités	Adresse	Coordonnées
ENTREPRISE GOUT Luc	Maçonnerie Générale	40 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.24.81 Port : 06.16.25.42.82
HENRY Matthieu ECO ENERGIES	Installation équipements solaires	15 Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 08.75.46.89.74 E-mail : eco- energies@wanadoo.fr
LA ROCCA Tony Jardins de Garrigues	Paysagiste, entretien et création de jardins	1 Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tèl : 04.66.63.25.89
SARL MARCON & Fils	Maçonnerie générale, restauration, charpente, couverture	30 Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.21.63 Port : 06.30.85.59.38
MONTEIL Christine EURL VILLAS GARDOISES	Réalisation de villas, rénovation	4 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.21.54.63 Port : 06.23.23.77.94 www.villas-gardoises.com
QUET Samuel PPC	Plans, permis, conception Site : plans-permis-conception. web.officelive.com	9 Rue des Ormeaux 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.13.15.02.44 E-mail : samuelquet@hotmail.fr
RESTAURANT LA BERGERIE Angélique Herard Angélique Aviles	Restaurant Ouvert tous les jours Sauf le mardi soir et mercredi toute la journée	12 Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.27.41 Port : 06.73.79.23.10
ENTREPRISE RUBI Jean Yves	Rénovation intérieure : Plaquiste	22 Rue des Tamaris 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél. : 04.66.63.86.81 Port: 06.85.42.71.12 E-mail : rénovation-rubi @ wanado.fr
WAREMBOURG Florence	Coaching de la vie professionnelle et personnelle, psychothérapie	5 Rue Damon 30190 Garrigues Ste Eulalie	Port : 06.71.61.02.42

<p>LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA COMMUNE DE GARRIGUES SAINTE EULALIE</p>

Stéphanie BORRELLI 8 Rue de la Condamine	Tél : 04.66.37.02.93
Catherine BROUSSON 9 Avenue des Oliviers	Tel : 04.66.63.03.12
Nathalie JULVE 9 Rue des Tamaris	Tel : 04.66.81.29.99
Christine MOUSSET 15 Rue des Amandiers	Tel : 04.66.63.18.64
Myriam OLIVEIRA DA COSTA 31 Rue de l'Egalité	Tel : 04.66.81.99.59
Rachel ROMERO PALLARES 18 Rue de la Condamine	Tel : 06 19 73 30 88
Françoise VALLAT 4 Avenue des Tennis	Tel : 04.66.81.95.93

L'an deux mil onze, le 15 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Bruno Michel qui a donné procuration à Lionel Dussaut, de Stéphanie Roquel à Daniel Viala et d'Anne Le Voyer à Marie-Madeleine Gibert.

Anne Gout est nommée secrétaire de séance. Le compte rendu de la réunion du 27 janvier 2011 est approuvé à l'unanimité.

1. ELECTIONS CANTONALES 2011 :

Indemnité pour travail supplémentaire effectué à l'occasion des élections, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer des indemnités d'élections, en fonction de leur statut, au personnel travaillant le jour des élections cantonales, conformément à la réglementation.

2. AMENAGEMENT CARREFOUR ENTREE EST DE GARRIGUES :

Proposition B3R : Projet 4 : Aménagement d'une chicane et d'un ralentisseur : le Conseil Municipal approuve cette proposition, mais Jean Luc Gibert souhaiterait qu'un chiffrage du projet sans l'ilot central soit demandé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une aide dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2011 à hauteur de 30 % pour le financement de ce dossier, d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation pour le choix d'un bureau d'études qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre de ce projet et de signer tout document relatif à ce marché

3. PLAN LOCAL D'URBANISME

1 - Suite à la rencontre avec M Bastid, directeur du Scot, une réunion sera prévue avec Mme Lami pour avancer l'élaboration du PLU.

2 - Piste de skate-board : Compte rendu de la rencontre avec Monsieur Garrisson pour installer la piste de skate en bout du terrain de sport : il nous a donné une réponse négative, évoquant des nuisances sonores. Nouvelle réflexion sur le lieu d'implantation, une proposition est faite: en bordure du parking de l'école. Mise au vote, à la majorité, le Conseil Municipal décide de l'implanter en bordure de ce parking.

3 - Terrains de l'Aire, parcelles AD148 et 149: Monsieur Garrisson propose de nous les vendre à 65 € le m². Après un vote, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de faire une proposition pour l'achat des parcelles AD 148 et 149 au prix forfaitaire de 100 000 €.

4. QUESTIONS DIVERSES :

- CLSH :Depuis l'application du tarif dégressif en fonction du quotient familial des parents, l'Association Equilibre subit des pertes financières à chaque centre. En 2010, il y a eu 1 700 journées enfants. La perte représente donc environ 1 € par journée enfant. Il est proposé de répartir cette perte entre les parents et les Communes. Le prix de journée passerait de 20 € à 21 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une participation pour chaque enfant inscrit au CLSH domicilié dans la Commune de 8.50 € par jour à compter du 1^{er} juillet 2011.

- **PERSONNEL :**

Service Technique :

Le contrat CAE de Thibaut Heyrault s'arrête le 20 juin 2011. Il ne sera pas possible de le renouveler.

Il est présenté plusieurs propositions du coût d'un agent en fonction du nombre d'heures effectuées ;

Avis du Conseil Municipal et après mise au vote, à la majorité, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour une embauche à temps partiel.

- **LOTISSEMENT LES GARRIGUETTES :**

M Nevache, lotisseur des Garriguettes, nous redemande notre accord pour municipaliser les voiries, les espaces verts et également le compteur d'arrosage du lotissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable à la reprise par la commune des parties communes de ce lotissement.

- **VOIRIE :**

Goudronnage Ste Eulalie : il est prévu les 21 et 22 mars, sauf pour la place des Retraités car on attend la démolition du poste EDF.

- Le chemin situé au lieu dit « Les Combes » en limite de St Dézery a été réparé et il faudrait maintenant faire un passage béton.

- Démolition de l'arrêt de bus à Ste Eulalie.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ces deux propositions.

DES NOUVELLES DE NOS CLUBS

CALENDRIER DES FESTIVITES:

Mercredi 13 juillet 2011 : Animation avec feux d'artifices

Dimanche 14 août 2011 : Méchoui sur la place de Ste Eulalie

Samedi 27 août 2011 : Cinéma en plein air autour du pigeonnier accueil à partir de 19 heures, séance à 21 heures 45

L'ASSOCIATION VIVE LA FETE

**ORGANISE LE TRADITIONNEL MECHOUÏ LE DIMANCHE 14 AOÛT
SUR LA PLACE DE STE EULALIE**

**ENTREE
PLAT
DESSERT
VIN COMPRIS
15 € PAR PERS**

MERCI DE RESERVER AVANT LE 5 AOÛT

AU 06 19 73 30 88

AMBIANCE GUINGUETTE ET BONNE HUMEUR



Le Temps des Copains

MARCHE ET RANDOVTT

4^{ème} édition

17 avril 2011

UNE BELLE JOURNEE !

Près de 100 participants se sont retrouvés autour de 2 circuits vtt et une



randonnée pédestre le dimanche 17 avril dernier à Garrigues Ste Eulalie sous un beau soleil printanier. Tous ceux qui le souhaitaient ont aussi pu poursuivre tranquillement la journée en dégustant sur la place de la mairie la paëlla proposée.



**Cinéma en plein air
à Garrigues Ste Eulalie
Samedi 27 août
accueil dès 19h, séance 21h45
*gratuit***

TERRE DES ENFANTS

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à notre kermesse annuelle le 1^{er} mai au foyer de Garrigues Ste Eulalie, votre présence, vos dons, vos mots amicaux nous vont droit au cœur et nous encouragent.

Mille regrets pour ceux qui ne sont pas venus, ils ne savent pas tout ce qu'ils ont manqué !

Il y avait des lots magnifiques, artistiques, gustatifs, éducatifs, avec un gros lot extraordinaire, un voyage en ballon dont nous espérons avoir des images.

A l'heure où j'écris, nous préparons le vide grenier qui, souhaitons-le, sera un succès.

Nous avons fait des cartons pour le conteneur qui partira bientôt à Madagascar. A l'Assemblée Générale nous avons eu des échos de la situation à Madagascar toujours aussi dramatique. Quelques membres de Terre des Enfants en reviennent et nous ont apporté des lettres de remerciements de Claudia, notre filleule et du père d'Angelo notre filleul non voyant.

Bon été à tous.

L. Mordant

LES NOUVELLES DU R.P.I.

RENCONTRE SPORTIVE INTER ECOLES

Le jeudi 26 mai, nous avons reçu nos camarades du CP de Collorgues pour une journée de rencontre sportive. Nous avons fait des équipes avec les deux classes mélangées et nous avons joué à des jeux d'opposition. Le midi nous avons pique-niqué tous ensemble à l'école. Il faisait beau et chaud. Cette journée a permis aux élèves du CP de découvrir leur future école et leur prochain maître. C'était super !

Les élèves du CE1

CYCLE NATATION

Les lundis matins nous allons à la piscine à Sauzet pour apprendre à nager.

La séance commence par des petits exercices : aller chercher des anneaux sous l'eau, descendre le long d'une barre et remonter en soufflant dans l'eau. Ensuite avec des ceintures et des planches nous apprenons les bons gestes de la brasse et du crawl. Nous apprenons aussi à faire des pirouettes et l'arbre droit dans l'eau. Nous terminons le cours par des jeux avec des tapis, des rouleaux, le toboggan. Nous trouvons que c'est super bien et que nous nous amusons beaucoup.

Les élèves du CE2 CM1

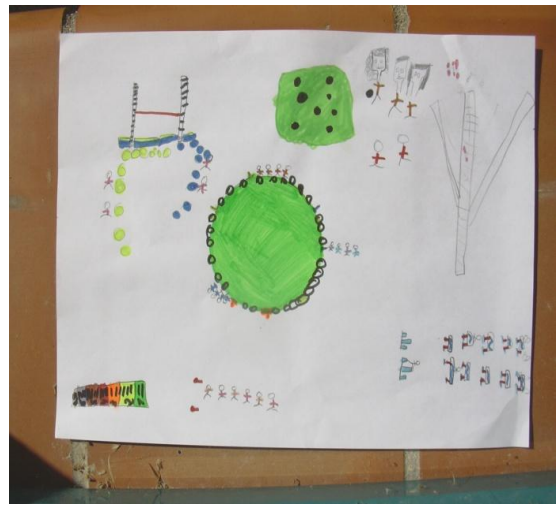
Deux classes de l'école de Collorgues participent également à ce cycle piscine.



RENCONTRE ATHLETISME

Lundi 6 juin nous sommes allés en rencontre sportive athlétisme à Cruviers Lascours. Nous avons fait une course de haies, du lancer de javelot et de poids, du triple saut et du saut en hauteur. Nous avons pique-niqué dans un parc formidable grand et ombragé. En fin de journée, on a participé à une course de relais contre 4 classes d'autres écoles. Nous avons remporté toutes les courses et nous étions très fiers et contents. Le lendemain c'était au tour de la classe des CM1 CM2 de participer à une rencontre athlétisme.

Les élèves du CE2 CM1



Voyage sur les 5 continents.

Après un nouvel an chinois célébré cet hiver, nous, les enfants de Collorgues avons travaillé sur les thèmes de l'Océanie au cours des mois de mars- avril.



Ensuite, nous nous sommes rendus en Afrique. Nous avons donc travaillé ces thèmes en littérature, musique, à travers les traditions de ces pays, la géographie...



Nous partons à l'aventure en Amérique du sud et du nord pour ce mois de juin.

Les CP

Spectacle de printemps

Pour clôturer leurs séances de danse et musique avec Claude Pisaneschi, les élèves des 3 classes de Collorgues ont présenté leur spectacle vendredi 22 avril au cours d'un après-midi festif dans la cour du château. Le show s'intitulait : *la randonnée* et les élèves ont proposé des chants ou danses appartenant au patrimoine des pays traversés. Tous, enfants et parents, ont apprécié ce spectacle autour du monde.

AC Priou



La page de la Bibliothèque Municipale

Permanences Estivales

Comme tous les étés vos bénévoles vont prendre des vacances, mais ils ne quittent pas la bibliothèque bien longtemps, pressés de vous préparer de nouveaux livres



que vous pourrez retrouver dès la rentrée sur nos rayonnages agrandis. Veuillez noter sur

vos calepins que la dernière permanence de cet été se tiendra vendredi 1^{er} juillet. Toutefois pour les assoiffés de lectures, une permanence aura lieu au milieu de l'été le vendredi 27 juillet de 17h à 19h.

Les jeunes à la bibliothèque

L'équipe de bénévoles ne manque pas d'énergie tout au long de l'année pour dynamiser la bibliothèque municipale :

- les **rencontres mensuelles avec l'école du village** (prêts de livres et ateliers),
- les **contes pour les 0-3ans** accompagnés de leurs mamans ou de leurs assistantes maternelles le 2^{ème} mardi du mois de 10h à 11h, **les contes pour les 7-10 ans et +** le 3^{ème} mercredi du mois de 16h à 17h, puis de 17h à 18h **pour les 3-6 ans**.
- **le spectacle-contes de Noël** pour tous au foyer avec des ateliers créatifs.
- **des expositions à thème : en octobre-novembre : une exposition sur « Les Capitelles »** (ouverture au public, aux écoles, visites guidées et concours de dessins).

Au fil des mois, un petit groupe de « plus grands » a pu découvrir *l'Odyssée d'Ulysse*, racontée et illustrée par Stéphanie. Ils ont suivi avec attention son périlleux voyage à travers la Méditerranée, rencontrant tour à tour Polyphème le cyclope, Circé la magicienne, Eole le dieu des vents, la belle Calypso mais aussi les redoutables sirènes et bien d'autres! Le RDV est pris avec les enfants enthousiasmés, la saison prochaine pour de nouvelles aventures.

Fabienne, souvent accompagnée de musique, fascine les enfants toujours de plus en plus nombreux avec de passionnantes histoires comme *La sorcière Cradibouille* ou *Mistral le cheval Camargue*.

L'équipe de bénévoles vous souhaite de passer un agréable été, que vous partiez ou non ils vous rappellent, avec Balzac le plaisir de lire :

J'ai accompli de délicieux voyages, embarqué sur un mot... (Honoré de Balzac).

Rentrée

La réouverture de votre bibliothèque à ses heures et jours normaux se fera le mercredi 7 septembre de 16 à 18h.

Les contes pour les plus petits, enfants non scolarisés, reprendront le 13 septembre 2011 de 10h à 11h30.

Tandis que les plus grands pourront retrouver nos conteuses le mercredi 21 septembre de 16h à 18h. Venez nombreux découvrir votre bibliothèque municipale et participer à nos animations !

L'ECHO DES GARRIGUES

ATTENTION CANICULE

Météo France annonce un risque de canicule pour l'été 2011 ce qui nous amène à rappeler quelques principes simples pour limiter les risques liés aux fortes chaleurs.

Ces recommandations s'adressent à tous mais particulièrement aux personnes âgées qui sont les plus vulnérables.

La première des choses, c'est d'identifier les personnes isolées, fragiles ou dépendantes et de les signaler à la mairie ou de les aider à manger ou à boire, particulièrement en période de canicule.

Un coup de chaleur peut survenir lorsque le corps n'arrive plus à contrôler sa température qui augmente alors rapidement.

Il se repère par :

- une agressivité inhabituelle,
- une peau chaude, rouge et sèche,
- des maux de tête, des nausées,
- des somnolences et une soif intense,
- une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Pour prévenir « les coups de chaleur » il est recommandé de :

- boire du liquide sans attendre d'avoir soif
- éviter les boissons alcoolisées
- s'installer si possible dans un endroit frais, à l'air climatisé ou à l'ombre
- se protéger du soleil (vêtements légers, chapeau...)
- prendre une douche ou un bain à l'eau fraîche.
- se munir d'un climatiseur ou passer quelques heures dans un endroit climatisé.
- au delà d'une température intérieure supérieure à 32° le ventilateur est inutile car il brasse l'air sans le rafraichir.

ATTENTION ! Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort !

Appelez immédiatement les secours en composant le 15 ; en attendant transportez la personne dans un endroit frais, faites la boire, enlevez ses vêtements, aspergez-la d'eau fraîche ou couvrez-la de linges humides et faites des courants d'air.

ADIEU L'ABRI BUS

Peut-être vous êtes-vous rendu compte que l'abri bus construit pour les scolaires au bord de la départementale 982 à hauteur de Sainte Eulalie avait disparu sous les coups de butoir du tracto pelle de la commune. Rendons-lui un dernier hommage et faisons l'historique de cette installation qui n'a jamais été utilisée.

Nous sommes en 1979, le maire de l'époque s'appelle René Carrière et s'émeut que les enfants de Ste Eulalie qui empruntent les transports scolaires soient obligés d'attendre, par tous les temps, les bus au carrefour du CD 322 toujours matérialisé aujourd'hui par des cyprès, car les chauffeurs refusent de traverser Ste Eulalie compte tenu des difficultés de circulation (rue trop étroite).



Après accord verbal des responsables locaux de la DDE de l'époque, il fait ériger un abri au bord de la départementale 982 avec aménagement d'une voie qui permet le stationnement des bus en sécurité.

Cette initiative a été très mal ressentie par la hiérarchie des services des routes à un point tel qu'immédiatement le fossé de la route départementale a été creusé interdisant tout accès à l'abri bus et par voie de conséquence empêchant l'arrêt

des cars scolaires.

Cette histoire digne de Courteline a fait que les enfants de Ste Eulalie ont continué à attendre leur bus « aux cyprès » à la pluie et au vent jusqu'en 1987 date à laquelle le Conseil Municipal dont le maire est toujours René Carrière a acquis et démolit la « maison Bousquet » située à hauteur de la chapelle, ce qui a permis la traversée de Ste Eulalie par les cars scolaires que nous connaissons aujourd'hui. Les enfants pouvant en cas de pluie utiliser l'ancien lavoir comme abri.

LE PASSAGE A LA TELE « TOUT NUMERIQUE »

Le passage à la télé tout numérique se fait progressivement par région depuis 2009 pour se terminer en 2011 avec pour conséquence au moins 19 chaînes gratuites et une meilleure qualité d'image et de son.

Pour notre village deux dates importantes à retenir :

-5 juillet 2011 pour les antennes tournées vers le Mont Ventoux ou Marseille.

-29 novembre 2011 pour les antennes tournées vers le Mont Bouquet ou Montpellier

Qui est concerné?

-les habitants qui reçoivent les chaînes historiques par antennes râteaux ou intérieures dont le téléviseur a été acheté avant mars 2008.

Que faire ?

-brancher un adaptateur numérique sur le poste de télévision (prise péritel).

Cet adaptateur est disponible chez les vendeurs et installateurs de télé pour un prix variant de 25€ à 60€ et dans certains cas une aide financière liée aux ressources peut être obtenue pour l'achat de cet adaptateur ainsi qu'éventuellement le remplacement du poste de télévision s'il n'est pas compatible. Attention certaines antennes râteaux anciennes ne sont pas compatibles, certaines autres donneront une image de mauvaise qualité ; n'hésitez pas à contacter un installateur professionnel qui établira un diagnostic de votre installation.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site : www.tousaunumerique.fr

Ou appeler le : **09 70 81 88 18** (prix d'un appel local)



Notre hangar municipal est équipé de photovoltaïque

Le Conseil Municipal a souhaité équiper le hangar municipal situé rue des Chênes Verts, de panneaux photovoltaïques afin de :

- produire de l'électricité « verte » et donc de participer à l'effort écologique qui s'est engagé en France.
- faire un investissement rentable grâce au tarif de rachat de l'électricité.

Ce dossier a pu être rapidement mené à son terme grâce à la compétence du conseiller municipal Matthieu Henry dans le domaine du solaire.

A l'issue d'un appel d'offres, c'est Vent Solaire Applications (69) qui nous a proposé la meilleure



offre technique et financière. Elle présentait notamment l'intérêt d'optimiser au mieux la production et l'intégration visuelle sur le bâtiment.

Depuis mi-mars, tout le pan Sud du bâtiment (soit 80m²) a été équipé de panneaux SHARP. Soixante modules ont été posés sur une structure en aluminium Mecosun (fabriquée dans la région de Toulouse). Un onduleur permet au courant, provenant des modules, d'être transformé en courant triphasé qui est injecté sur le réseau d'ERDF.

Nos agents communaux ont réalisé une tranchée afin de permettre le raccordement au réseau.

La mise en service a eu lieu le 4 mai 2011. L'installation va produire environ chaque année 15.000KWh soit l'équivalent de 5 foyers de 4 personnes (hors chauffage).

Cet investissement de 58.500 € TTC, est une opération neutre pour les finances de la commune et sera remboursé dans environ 8 ans (intérêts d'emprunt compris) alors que l'achat de la production est garanti par contrat avec EDF pendant 20 ans ce qui vient à dire qu'au terme de ces 8 années la commune aura une recette annuelle nette de 7500 € actualisés.

PRUDENCE SOUS LES LIGNES



Vous pratiquez
la pêche.



Vous êtes
agriculteur.



Vous travaillez sur
des chantiers.



Vous utilisez du
matériel de location.

Les risques liés aux lignes électriques nous concernent tous et le réseau de transport d'électricité (R T E) a créé un site internet qui rappelle tous les risques liés aux lignes électriques et les précautions à prendre vis à vis de ces risques.

Il est notamment rappelé de ne pas s'approcher de fils tombés à terre et que bon nombre d'activités sont concernés par les risques d'électrocution soit par contact inopiné avec une ligne électrique ou par non respect d'une distance de sécurité.

R T E rappelle les activités ou professions qui représentent des risques ; cette liste va du pêcheur à la ligne en passant par les métiers du B T P avec un accent particulier pour les utilisateurs ou locataires d'engins de levage, de manutention ou d'élévateurs sans oublier les utilisateurs de pompes à béton.

N'HESITEZ PAS A CONSULTER LE SITE : www.sousleslignes-prudence.com.

NOUVELLE DIRECTION AU RESTAURANT « LA BERGERIE »



Depuis le 15 avril une nouvelle équipe a pris les commandes de « La Bergerie ». Angélique Herard et Angélique Aviles-Casado ont décidé de donner un nouvel élan à cet établissement.

Elles arrivent du nord de la France et la présence d'une partie de leur famille dans la région leur a donné envie d'exercer leur métier dans le sud.

Angélique Herard va mettre au service des clients de « La Bergerie » ses 10 ans d'expérience derrière les fourneaux,

expérience très riche qui va de la brasserie à la gastronomie.

Les deux « Angélique » ont déjà procédé au réaménagement de la salle du restaurant et murissent de nombreux projets (toilettes au rez de chaussée, reconfiguration du bar, aménagement de la terrasse extérieure...).

Cette nouvelle équipe veut privilégier la restauration ; elle proposera des menus à base de légumes de saison et va s'attacher à travailler le poisson frais ; midi et soir des menus ainsi qu'une carte seront proposés avec en plus tous les jours à midi un menu permettant au choix : entrée, plat du jour et café ou plat du jour, dessert et café.

Tous les soirs possibilité de pizza à consommer sur place ou à emporter.



Le restaurant est ouvert tous les jours sauf le mardi soir et mercredi toute la journée. (Tel : 04 66 81 27 41 ou 07 70 62 64 29).

Nos deux restauratrices sont satisfaites de leurs premiers pas à Garrigues Ste Eulalie et pensent déjà à l'évolution de leur offre par la création d'un menu gourmand puis de menus événementiels et plus tard une possibilité de traiteur.

La création d'un site internet est également en projet.

La municipalité souhaite une pleine réussite aux « Angélique »

DES MURS A LA TOITURE

Pour son 30^{ième} anniversaire, le foyer communal vient de bénéficier d'une cure de jouvence de la part des employés communaux.

Tout d'abord le local « cuisine » a été repensé et aménagé de manière plus fonctionnelle ; ensuite les murs de la salle ont été entièrement repeints et enfin la toiture a été complètement reprise avec nettoyage des plaques sous tuiles et changement de la totalité des tuiles.

Gageons que les nombreux utilisateurs apprécieront et respecteront ces diverses améliorations.

QUAND NOS ORDURES MENAGERES PARTENT EN FUMEE.

En 2005, année de la montée en puissance de l'incinérateur situé à coté de la station d'épuration de Nîmes, la décharge des Lauzieres qui recevait les ordures ménagères de Nîmes et ses environs a définitivement fermé.

Cet incinérateur appelé EVOLIA qui a été construit par ONYX est exploité sous l'égide du SITOM SUD GARD. Il a été mis en service le 1^{er} juillet 2004 et traite aujourd'hui les déchets ménagers produits par les 283 000 habitants des 80 communes adhérentes soit annuellement 100 000 tonnes pour une capacité de 110 000 tonnes. Cet investissement représente un coût total de 60 millions d'euros dont la moitié a été consacrée aux installations de dépollution ce qui permet d'obtenir des taux d'émission des gaz en sortie de cheminée dont la teneur est de 10 à 100 fois inférieure à la norme européenne en vigueur.



Afin de pouvoir mesurer l'impact éventuel de cette installation sur l'environnement; avant le démarrage de l'installation un point zéro a été effectué ; ce point consistant à l'analyse des sols, des végétaux des productions diverses dans un périmètre déterminé et à la comparaison de ces résultats avec les relevés annuels.



A ce jour soit après plus de 5 années de fonctionnement aucune incidence environnementale n'a été relevée ce qui permet d'affirmer que l'incinérateur est propre.

Afin d'anticiper les nouveaux besoins du département, la construction d'un deuxième four de moindre capacité est à l'étude, cette réalisation permettrait, outre d'absorber des tonnages supplémentaires, d'éviter la mise en balle des ordures ménagères lors d'arrêts programmés ou inopinés du four.

L'incinérateur assure une production électrique permettant d'assurer le besoins en électricité domestique de 30 000 personnes, soit l'équivalent de

18 éoliennes grands gabarits ou 630 000 m² de panneaux photovoltaïques.

Dans le cadre du grenelle de l'environnement, les incinérateurs produisant de l'électricité sont classés énergies renouvelables pour 50% des tonnages incinérés.

Le coût de l'incinération est stable depuis sa mise en service. Il a été de 100 € la tonne en 2010, coût duquel il faut diminuer les recettes issues de la vente d'électricité à E D F, de diverses incinérations annexes (hôpitaux.....) ce qui ramène le coût à la tonne à 51,57€ soit après addition des diverses taxes un coût définitif de 65,11 €.

Le SITOM SUD GARD assure également la gestion de l'ensemble des produits issus des déchetteries, de la collecte sélective et des boues de station d'épuration de sa zone. Dans un prochain article, nous essayerons de mieux connaître le devenir de ces déchets.

Notre syndicat qui gère le ramassage des ordures ménagères, regroupe les 7 communes de : Aubussargues, Baron, Blauzac, Bourdic, Collorgues, Garrigues Ste Eulalie et St Dézéry, compte tenu du départ à l'agglomération de Nîmes de Dions, St Chaptès et Ste Anastasie.

Il se nomme désormais SMICTOM DE MASSARGUES et sa présidence est assurée par Jean Claude FOUQUART, adjoint au maire d'Aubussargues.

Cette gestion au plus près de ce service permet un coût très serré dont vous êtes tous acteurs par un souci quotidien de réduire le tonnage de vos ordures ménagères (moins d'emballages, plus de compostage, etc...)

J.P Congy, délégué au SMICTOM de Massargues.

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

☎ 04 66 81 24 07

Fax : 04 66 81 29 77

E-mail : garrigues.ste.eulalie@wanadoo.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H

PERMANENCES

Le **MAIRE** reçoit le vendredi de 10H30 à 12H00 sur rendez-vous

Les ELUS vous reçoivent sur rendez-vous à demander au secrétariat

CORRESPONDANTE MIDI LIBRE :

GIBERT Marie-Madeleine Tel: 04 66 81 20 85

CORRESPONDANTE REPUBLICAIN D'UZES

HENRY Stéphanie Tel : 04 66 63 17 71

ASSOCIATION		PRESIDENT	TELEPHONE
COMITE DES FETES		LONGUET Eloi	
LA FARIGOULE, club des Aînés		DURET OZIL Simone	04 66 36 14 76
TERRE DES ENFANTS		MORDANT Lucie	04.66.81.20.84
EGLISE CATHOLIQUE		BANCILLON Bernadette	04.66.81.22.97
EGLISE REFORMEE		DARBOUSSET Sullyse	04.66.81.27.47
SOU DES ECOLES		BORRELLI Christophe	06.76.21.46.44
SOCIETE DES CHASSEURS		MARCON Yves	04.66.81.21.63
BOULEGA TE		ROQUEL Jean-Paul	06.15.65.51.09
LA JEUNESSE GARRIGOISE		BOUDON Mikaël	06.77.84.00.24
LE TEMPS DES COPAINS		MICHEL Bruno	04.66.81.91.61
RANDONNEE PEDESTRE GARRIGUOISE		GALLOIS Philippe	04.66.81.25.37 06.14.35.84.94
VIVE LA FETE		JULVE Cédric	06.45.62.54.04